

SEANCE du 6 février 2023

Le six février deux mille vingt-trois, dix-huit heures, le conseil municipal convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BLOT, Maire.

Sont présents : Michel VAUCLIN, Frédéric SOUILLARD, Amaury SAULNIER, Dominique HILL, Vanessa BECAM, Karim BOUCHENTOUF, Serge VAUCLIN, Delphine HAMDIDOUCHE, Sandrine CLEMENCE

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Michel VAUCLIN

Date de convocation : 1er février 2023 – Date d'affichage : 6 février 2023

Approbation des nouveaux statuts du SIAEPA de Frichemesnil, Grugny et La Houssaye Béranger

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur la modification des statuts du SIAEPA de Frichemesnil, Grugny et la Houssaye Béranger succédant au SIAEPA d'AUFFAY-TOTES.

Monsieur le Maire présente les différents points et précise que les délégués du SIAEPA ont adopté ces modifications vu la délibération n°2022/08 en date du 13 avril 2022.

Bien que l'article 5211-17 du CGCT dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer, leur accord étant tacite au-delà, Monsieur le Maire précise que le Comité syndical du SIAEPA de Frichemesnil, Grugny et la Houssaye Béranger invite les conseils municipaux à se prononcer dans les meilleurs délais étant donné le calendrier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- *Approuve les modifications des statuts présentées*
- *Adopte les statuts résultant de ces modifications et annexées à la présente délibération*
- *Charge Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au Président du SIAEPA de Frichemesnil, Grugny et la Houssaye Béranger*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.